# ACCORD DE DÉBIT PRÉAUTORISÉ (DPA)

Autorisation accordée par le payeur à la Banque Haventree (« Haventree ») en vue d'un prélèvement dans un compte.

#### **DIRECTIVES**

- 1 Veuillez remplir toutes les sections afin que votre institution financière puisse débiter les paiements directement de votre compte.
- 2 Veuillez signer la présente autorisation et les modalités ci-jointes. Dans le cas d'un compte conjoint, tous les titulaires doivent signer.
- 3 Faites parvenir le formulaire dûment rempli et signé (avec les modalités signées) à la Banque Haventree, accompagné d'un spécimen chèque portant la mention « ANNULÉ » ou d'un formulaire de confirmation des renseignements bancaires. L'utilisation de chèques de dépannage et de chèques tirés sur des comptes de crédit (c'est-à-dire une marge de crédit ou une carte de crédit reconnue) n'est pas permise.
- 4 Veuillez vous assurer que votre compte est encore ouvert, qu'il est assorti du droit de tirer des chèques et que les numéros du compte bancaire sont clairement indiqués sur le chèque annulé.

#### RENSEIGNEMENTS SUR LE PAYEUR

(VEUILLEZ ÉCRIRE EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE OU DACTYLOGRAPHIER LE TEXTE)

NUMÉRO DU PRÊT HYPOTHÉCAIRE	NOM DU OU DES PAYEURS	
ADRESSE		
TÉLÉPHONE		
TELEFTIONE		
	<del></del>	
Signature du payeur	Date	
Signature du payeur	Date	

### COORDONNÉES DU COMPTE ET AUTORISATION DE RETRAIT

J'autorise/Nous autorisons par les présentes

INSTITUTION

FINANCIÈRE		
ADRESSE DE LA SUCCURSALE		
à effectuer des débits préautori	sés dans mon/notre compte	
# DE TRANSIT À 5 CHIFFRES	# DE L'INSTITUTION	# DE COMPTE

Veuillez joindre un chèque ANNULÉ ou un formulaire de confirmation des renseignements bancaires.



1.855.272.0050

BanqueHaventree.com

B.P. 22248, Bankers Hall Calgary, AB T2P 4J6

## ACCORD DE DÉBIT PRÉAUTORISÉ (DPA) MODALITÉS



- 1. J'autorise/Nous autorisons Haventree et tout successeur ou cessionnaire de Haventree à retirer des fonds de mon/notre compte (le « compte ») à l'institution financière indiquée dans la présente autorisation (l'« institution financière ») aux fins d'exécution des paiements hypothécaires réguliers, comme indiqué dans l'engagement hypothécaire. J'autorise/Nous autorisons l'institution financière à suivre mes/nos directives énoncées dans la présente autorisation et à traiter ces DPA personnels (« DPA »). J'accepte/Nous acceptons d'être lié(s) par tout DPA effectué d'après mes/nos directives, ainsi que par tout DPA effectué en vertu de la présente autorisation, comme si je l'avais/nous l'avions signé et, dans le cas de prélèvements sur papier, comme s'il s'agissait de chèques que j'avais/nous avions signés. Cette autorisation demeurera en vigueur jusqu'à ce que toutes mes/nos obligations en vertu du prêt hypothécaire aient été remplies et elle couvre les paiements pour tout renouvellement ou avenant du prêt hypothécaire.
- 2. J'autorise/Nous autorisons Haventree à prélever des paiements réguliers (d'un montant fixe ou variable) du compte à la fréquence de paiement sélectionnée de mon/notre prêt. Je conviens/Nous convenons que Haventree peut déduire de mon/notre compte des frais ponctuels, comme des intérêts de retard, des frais de service et d'autres frais (ou ajouter ces frais ponctuels à mon/notre prochain paiement régulier), conformément aux modalités de mon/notre prêt hypothécaire. Si le montant que je suis/nous sommes tenu(s) de payer en vertu de mon/notre contrat de prêt hypothécaire avec Haventree change, les conditions convenues dans la présente autorisation continueront de s'appliquer.
- 3. La présente autorisation est fournie au profit de Haventree et de l'institution financière, à condition que l'institution financière accepte de traiter les prélèvements dans mon/notre compte conformément à la présente autorisation et aux règles de l'Association canadienne des paiements, lesquelles peuvent être modifiées de temps à autre.
- 4. Je peux/Nous pouvons annuler la présente autorisation en tout temps en remettant un avis de révocation écrit à Haventree au moins 10 jours avant la prochaine date de paiement. L'autorisation peut également être annulée ou suspendue sans préavis si l'institution financière refuse les DPA pour quelque raison que ce soit ou si j'accuse/nous accusons un retard de paiement en vertu de l'hypothèque ou d'une autre entente avec Haventree.
- 5. Je conviens/Nous convenons que l'institution financière n'est pas tenue de vérifier si un DPA a été effectué conformément à la présente autorisation, notamment quant au montant, à la fréquence et à la nature de tout DPA.
- 6. Je conviens/Nous convenons qu'en accordant la présente autorisation à Haventree, je l'accorde/nous l'accordons également à l'institution financière. Je conviens/Nous convenons que Haventree peut remettre la présente autorisation à l'institution financière de Haventree et consentir à cette institution financière ou à d'autres institutions financières la divulgation de tout renseignement personnel se trouvant dans la présente autorisation si cela est nécessaire pour exécuter les transactions visées par l'autorisation.
- 7. La fréquence, les dates de paiement et le montant d'un DPA sont établis et peuvent être modifiés conformément à l'article 8, et des frais supplémentaires peuvent s'appliquent (indiqués ci-après). Haventree peut effectuer des DPA supplémentaires (par exemple, dans le cas d'un remboursement anticipé de mon/notre prêt hypothécaire) lorsque cela est autorisé par moi/nous. Lorsqu'un DPA a été refusé par l'institution financière pour quelque raison que ce soit, Haventree peut présenter de nouveau le DPA refusé ou effectuer un autre DPA à la place du DPA refusé, étant entendu que des frais de renvoi seront ajoutés au montant dû en vertu de mon/notre prêt hypothécaire.
- 8. Je comprends/Nous comprenons ce qui suit :
  - a) **DPA à montant fixe**: Si le montant du paiement n'est pas indiqué dans l'autorisation, sous réserve de la renonciation à l'avis énoncée ci-dessous, je recevrai/nous recevrons un avis écrit de Haventree indiquant le montant à porter au débit et la ou les dates d'échéance du prélèvement, au moins dix (10) jours civils avant la date d'échéance du premier DPA, et je recevrai/nous recevrons cet avis chaque fois qu'il y aura un changement du montant ou de la date de paiement;
  - b) **DPA sporadiques**: La période de préavis de dix (10) jours ne s'applique pas dans le cas des DPA sporadiques, car ils seront émis en réponse à une intervention directe de moi/nous (notamment, sans s'y limiter, une instruction téléphonique) pour les montants autorisés;
  - c) **DPA à montant variable** : Je recevrai/Nous recevrons un avis écrit régulier de Haventree indiquant le montant à porter au débit et la date d'échéance du prélèvement.

RENONCIATION À L'AVIS: Nonobstant ce qui précède, il ne sera peut-être pas toujours possible pour la Banque Haventree de donner un préavis 10 jours civils lors d'un changement au montant de mon/notre paiement en raison de la fréquence des paiements, du renouvellement du taux d'intérêt et de ma/notre première ou prochaine date de paiement. J'accepte/Nous acceptons par les présentes de renoncer aux périodes de préavis requises pour les DPA réguliers à montant fixe, à montant variable et sporadiques, ainsi que pour les DPA ponctuels.

- 9. Je certifie/Nous certifions que tous les renseignements fournis concernant le compte sont exacts. Je m'engage/Nous nous engageons à informer Haventree par écrit de tout changement concernant les renseignements sur le compte fournis dans la présente autorisation, et ce, au moins dix (10) jours ouvrables avant la prochaine date d'échéance d'un DPA.
- 10. Je comprends/Nous comprenons que je dispose/nous disposons de certains droits de recours si un DPA n'est pas conforme aux modalités énoncées dans la présente autorisation. Par exemple, j'ai/nous avons le droit de me/nous faire rembourser un DPA qui n'est pas autorisé par la présente autorisation ou qui ne s'y conforme pas. Je comprends/Nous comprenons que pour obtenir plus de renseignements sur mes/nos droits de recours, je peux/nous pouvons communiquer avec l'institution financière ou visiter <a href="www.paiements.ca/">www.paiements.ca/</a>.
- 11. Je comprends et j'accepte/Nous comprenons et acceptons les modalités de la présente autorisation de DPA et je déclare/nous déclarons que toutes les personnes dont la signature est requise à l'égard du compte ont signé ci-dessous.

iz. 3 accuse/Nous accusons reception a une co	pie de la presente autorisation.		
Name	Signature	Date	
Name	Signature		

1.855.272.0050

BanqueHaventree.com

B.P. 22248, Bankers Hall Calgary, AB T2P 4J6